

AGENDA**Du 5 au 7 août 2016 : Fêtes de Géronce.**

Le comité passera chez vous prochainement pour les quêtes. Vous trouverez ci-joint le programme.

4 septembre 2016 : Course cycliste Ufolep

organisée par Ogeu cyclo sport avec le concours de la mairie et du comité des fêtes

24 septembre 2016 : Journée solidarité pour le village (inscription en mairie)**23 octobre 2016 : Solex in Géronce !**

L'association cherche des bénévoles pour l'organisation de cette 2^{ème} édition.

N'hésitez pas à les contacter au 06.18.42.46.91

Automne 2016 : Formation aux premiers secours.

Il reste quelques places, inscription en mairie. Les dates restent à déterminer. Cette formation de 60€ est pour moitié prise en charge par la mairie.

Lotissement communal**du Camp romain**

7 nouveaux terrains viabilisés sont disponibles à la vente rue du Camp Romain. Ces lots sont d'une superficie de 1000 à 1600m² et leurs prix varient de 40 000 à 50 000 €. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la mairie.

Impôts locaux :

Pas d'augmentation des taux en 2016

Taxe d'habitation : 10.60 %

Taxe foncière bâti : 4.68 %

Taxe foncière non-bâti : 23.29 %

INFOS

Chemin du Campagnot : Le conseil départemental vient enfin de voter la réfection du chemin du Campagnot ! Les travaux auront lieu cet automne. Une réunion publique avec les riverains sera organisée courant septembre afin de présenter le projet.

La mairie a souhaité profiter de cette opération pour ajouter l'étude d'un volet paysager afin d'embellir l'entrée du village !

Les travaux de l'église s'achèvent enfin : L'église a retrouvé son mobilier le 4 juin grâce à la contribution des volontaires de la journée solidarité. Le premier office devrait être célébré le dimanche des fêtes de Géronce et une cérémonie d'inauguration est prévue début octobre (la date reste à déterminer). L'accès au cimetière est à nouveau autorisé à compter du 1er juillet.

Défibrillateur : La commune de Géronce a fait l'acquisition d'un défibrillateur qui a été installé dans le hall d'entrée des appartements de la mairie.

Les futurs projets en cours de réflexion...

- **Nouvelle salle communale** : La salle communale actuelle, bien que fort utile, se révèle un peu limitée pour un village dont la population et le tissu associatif augmentent. De ce fait le conseil municipal engage l'étude pour la construction d'une salle neuve à droite du bâtiment mairie, au niveau de l'ancien boulodrome. La municipalité réfléchit à l'obtention optimale des subventions ainsi qu'au devenir de la salle communale actuelle. Le but envisagé est de la louer pour amener des services (poste, administration, santé...) à Géronce. Attention : la réalisation de ce projet ne se fera que si la conjugaison des subventions et les revenus locatifs de la salle actuelle permettent à la commune de réaliser une opération le plus neutre possible.
- **Eclairage public** : Le coût de l'éclairage public augmente chaque année pour atteindre à ce jour un montant de 10 000€ annuel. Cette dépense est lourde pour la commune, surtout en cette période de baisse des dotations. Par souci d'économie mais aussi pour la protection de l'environnement, le conseil municipal envisage d'équiper les armoires électriques d'horloges permettant une coupure nocturne (00h - 5h). Parallèlement, suite au bilan et aux recommandations établies par le SDEPA, les derniers luminaires énergivores présents sur le village seront remplacés par des modèles plus économes.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : La communauté de communes a retenu le bureau d'étude Artelia pour élaborer le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la vallée de Josbaig. Des ateliers thématiques se sont déjà tenus (agriculture, économie, habitat) et nous vous rappelons qu'un registre est ouvert à la mairie pour recueillir vos observations.

Vous serez informé de l'avancement du projet par des réunions publiques, un affichage en mairie et par le site internet de la commune.

Retrouvez toutes ces informations et bien plus encore sur le site internet de la commune

www.geronce.fr

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite un bel été !



MAIRIE DE GÉRONCE

Lundi de 13h30 à 18h

Mercredi de 13h30 à 18h

Vendredi de 8h00 à 12h

commune-de-geronce@wanadoo.fr - tél : 05.59.88.04.36 - fax : 09.70.32.30.07